

COMPTE-RENDU DE LA 1^{ère} RÉUNION TRIMESTRIELLE DES CLASSES DE PREMIERE - 2022/2023

Classes de première

Jeudi 17 novembre 2022

La réunion s'est tenue en présence de Monsieur Levillain, REP des Premières, Monsieur Ferdègue, Directeur du Lycée, Mesdames Banbuck (parent correspondant en 107) et Randon, Parents Coordonnateurs Apel en Première, des Parents Correspondants : Madame Zembri (101), Madame Mailhès (102), Mesdames Bourret et Dumas (103), Madame Crequer (104), Monsieur Cardona (105), Madame Flici (106), Mesdames Gaule et Lejeune (108), Madame Tozzi Brondolo (109), Messieurs Bajoux et Pernotte (110).

Madame Lefeuvre (101), Madame Rizzotti (102), Madame Siméon (104), Madame Auber (105), Madame Muzzolini (106), Monsieur Vaugon (107) et Madame Topakian (109) ayant été excusés.

Ordre du jour

1) Harmonisation des notes

Date de l'arrêt des notes pour le premier trimestre : dimanche 27 novembre

Au préalable, Monsieur Levillain souligne que la division fonctionne bien : les élèves sont au travail, réactifs, conformément aux attendus de la première.

A l'approche des conseils de classes va se mettre en place l'harmonisation des notes. En pratique, après avoir récupéré toutes les notes du trimestre, les professeurs vont entrer une note d'harmonisation, coefficient 999, qui se substituera à toutes les autres notes tout en respectant le classement de l'élève dans chaque matière; cette note harmonisée apparaîtra sur le bulletin et sur Parcoursup (toutes les notes produites à l'extérieur sont harmonisées).

Néanmoins, le détail des notes ayant conduit à ce résultat sera toujours visible dans Ecole Directe. De même, l'analyse des dossiers par le conseil de classe se fait à partir des notes réelles.

Cette note d'harmonisation est calculée à l'aide d'un outil qui doit être utilisé par tous les professeurs (à l'exclusion des langues du tronc commun qui sont déjà harmonisées via le cadre européen des langues, de l'EPS et des options). Le professeur doit viser une moyenne de classe autour de 15, avec une marge entre 14 et 16 pour tenir compte des niveaux de groupes. Une fois cette moyenne définie, l'outil recalcule la moyenne de l'élève de manière à atteindre la moyenne visée. L'outil conserve le classement des élèves.

Cette moyenne de 15 correspond à la moyenne des notes des cinq dernières années obtenues par les élèves de SMP au Baccalauréat, avant la réforme.

Questions remontées relatives aux notations :

- Le nombre de notes semble faible dans certaines matières pour élaborer une moyenne significative. Réponse : Les professeurs ont l'obligation de respecter le guide de l'évaluation, et les conseils étant dans trois semaines, il reste encore du temps pour réaliser des évaluations et entrer les notes.
- La durée de l'épreuve d'Histoire Géographie (Tronc Commun) paraissait trop courte par rapport à l'exercice. Réponse : L'Etablissement et les professeurs n'ont le choix et se plient aux exigences du nouveau Baccalauréat et des nouvelles épreuves, d'une part concernant le temps imparti (deux heures), et d'autre part pour le type d'exercice (deux exercices à faire en deux heures). Il faut s'habituer à ces nouveaux formats, mais les exigences des enseignants et des correcteurs ne sont évidemment pas les mêmes que lorsque les élèves avaient 3 ou 4 heures.

2) Livret navette / choix des spécialités conservées

Date de retour du livret navette à l'établissement : Lundi 28 novembre

Pour mémoire, le choix de la spécialité validée en fin de première n'est pas d'actualité au premier trimestre.

En revanche, les élèves recevront en début de semaine 47 un livret navette destiné à formuler leur projet d'étude qui sera examiné lors du conseil de classe. L'objectif est de démarrer une réflexion pour aboutir à une décision de la spécialité validée au 3^{ème} trimestre. Ce livret-navette les accompagnera jusqu'en terminale (voir modèle en annexe).

L'élève devra présenter chaque trimestre dans la fiche un ou deux projets de filière d'études.

Exemple de projets :

Pour un élève souhaitant faire Médecine :

- *Projet 1 PASS (Portail Accès santé)*
- *Projet 2 LAS (Licence avec option Santé)*

Pour un élève souhaitant devenir ingénieur

- *Projet 1 CPGE scientifique*
- *Projet 2 : école d'ingénieur post bac*

Attention, il s'agit bien d'un parcours d'études et non d'un métier!

L'élève devra ensuite indiquer les établissements dans lesquels il souhaite suivre cette filière d'étude. Ce renseignement est facultatif pour cette première fois où le livret est renseigné. Le projet pourra être précisé lors des échanges postérieurs.

Il est bien entendu que l'élève ne s'engage pas à conserver la même filière d'étude, puisqu'il en est au commencement de son parcours de réflexion; ce peut être un projet dif-

ficile, un projet dont l'élève n'est pas certain et qui pourra évoluer ou être modifié en fonction de l'évolution de ses résultats.

Le but étant d'atteindre un bon niveau de maturité au moment de renseigner son projet dans Parcoursup en terminale.

Dans le livret navette, le nombre d'étoiles attribuées par l'établissement au projet de l'élève correspond au niveau de soutien du lycée et non au niveau de l'élève.

Les élèves et leurs parents sont vivement invités à consulter Parcoursup qui est une source d'informations très complète quant aux filières d'études existantes et aux attendus des établissements: <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=formations> ainsi que, et c'est une nouveauté, les fiches conseil de l'ONISEP directement accessibles depuis Ecole Directe, aussi bien par le portail Elève que par le portail Famille.

3) Communication

- Publication des notes sur Ecole Directe

Les professeurs sont censés entrer les notes au fur et à mesure sur Ecole Directe, Monsieur Levillain ne manque de le leur rappeler. Il se passe néanmoins six jours entre le moment où une note est saisie par le professeur et celui où elle apparaît sur l'interface de l'élève et des parents.

- Communication par mail

Monsieur Levillain rappelle aux élèves qu'ils doivent impérativement consulter leur mails Google Education quotidiennement; en effet, ils sont, avec Ecole Directe le seul moyen de communication avec le lycée. Les mails ont l'avantage d'être un moyen de communication plus simple et plus rapide qu'Ecole Directe, l'élève peut y répondre (ce qui n'est pas le cas sur ED) et il peut lui être demandé d'accuser bonne réception du message même si ce dernier ne demande pas de réponse.

- Justification des absences

Monsieur Levillain en rappelle la procédure:

1/ La famille prévient l'établissement par mail à l'adresse dédiée absence.1.t@saintmicheldepicpus.fr

2/ A son retour au lycée, l'élève remet en mains propres à Monsieur Levillain un mot sur papier libre signé des parents qui a pour but, d'une part, de confirmer qu'ils sont au courant de l'absence de leur enfant et d'autre part, d'en présenter le motif.

3/ L'élève fournit si nécessaire un justificatif (par exemple un certificat médical...) en même temps que le mot des parents.

L'absence doit être justifiée dans les **48 heures** suivant le retour de l'élève au lycée

4) Questions diverses

- Echange avec la Danemark

Cet échange a provoqué plus de déception que de joie car seules sept places étaient disponibles (une fille et six garçons), les danois ayant été assez frileux ...

Soixante-six élèves ont déposé, dans les temps, un dossier complet ; la lettre de motivation a donc été déterminante pour la sélection.

L'établissement est conscient de ne pas avoir communiqué suffisamment rapidement pour avertir les familles que leur candidature n'avait pas été retenue alors même qu'elles avaient consacré du temps à constituer le dossier.

- Déséquilibre de quantité de travail entre les matières

Il y a toujours eu un déséquilibre concernant le travail donné par les professeurs : plus de travail dans certaines matières, à certaines périodes (beaucoup d'évaluations avant l'arrêt des notes) et cela est inévitable, les élèves doivent anticiper.

Monsieur Levillain fait ce qu'il peut en transmettant aux professeurs les remarques des élèves à ce sujet.

- Discipline en classe

la classe de 103 connaît certains problèmes de discipline : des mesures sont prévues afin de remettre les choses en ordre avec notamment un plan de classe.

- Cours à distance pendant la journée de grève

L'Etablissement s'est posé la question quant à la nécessité de mettre en place des cours à distance durant la journée de grève du 10 novembre dernier et a finalement misé sur le fait qu'élèves et professeurs seraient en grande majorité présents, ce qui fut le cas.

Il faut rappeler que le mode distanciel est un mode dégradé d'enseignement dont la mise en œuvre est lourde. D'expérience, une semaine de rodage est nécessaire pour que tout soit au point. Il n'est donc difficilement envisageable de le mettre en place pour une journée.

Il a été demandé aux professeurs de ne pas prévoir d'évaluations ce jour là.

- Réunion parents-Professeurs

Elle se déroulera sous le même format que l'an dernier, en visioconférence.

Les familles recevront très prochainement un mail contenant un lien pour s'inscrire et sélectionner les professeurs qu'ils souhaitent rencontrer (cinq rendez-vous maximum).



Odile Banbuck et Delphine Randon
Parents coordonnateurs de première